

MAREE PROVENCALE SAS/MAISON'MER SASU



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 avril 2023 sous réserves d'incidents

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu en date du 13.04.2023 par Me SURDON notaire associé membre de la Société par Action Simplifiée dénommée « SURDON ET ASSOCIES NOTAIRES A MONTEUX » titulaire de deux offices notariaux à MONTEUX (Vaucluse) 6 rue Stendhal et à ENTRAIGUES SUR LA SORGUE (Vaucluse) 76 avenue de la République

La société dénommée **MAREE PROVENCALE**, Société par Action simplifiée au capital de 8 000,00 euros ayant son siège social à Avignon (84) Les Halles Centrales Emplacement 8 et 13 RCS AVIGNON 392 867 107

A cédé à la société dénommée **MAISON'MER**, Société par Action Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000,00 euros ayant son siège social à VEDENE (Vaucluse) 697 Avenue Vidier RCS AVIGNON 949 045 124

Un fonds de commerce de poissonnerie connu sous le nom de « MAREE PROVENCALE » situé et exploité



Ecrit par Echo du Mardi le 20 avril 2023

à VEDENE (84) 697 av Vidier

Le cessionnaire sera propriétaire du fonds vendu à compter 13.04.2023

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT VINGT MILLE EUROS (120 000,00 euros) s'appliquant savoir :

- aux éléments incorporels pour CENT CINQ MILLE EUROS (105 000,00 euros)
- aux éléments corporels pour QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 euros)

Les oppositions seront reçues en l'office de Me SURDON Notaire à MONTEUX (Vaucluse) 6 rue Stendhal dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales